

Transport des échantillons provenant des services de la Cité sanitaire vers le centre de tri du laboratoire

Objet	Domaine d'application
Ce mode opératoire décrit le transport des prélèvements, depuis les services de soins de la cité sanitaire, jusqu'au centre de tri du laboratoire.	Ce mode opératoire s'adresse à l'ensemble du personnel préleveur de la cité sanitaire et au personnel présent au centre de tri du laboratoire.

Référence(s)

Norme NF EN ISO 15189 SH REF 02 du COFRAC
--

Définition(s)

LBM : Laboratoire de Biologie Médicale
--

Matériel(s)	Document(s) associé(s)
-------------	------------------------

Sachet plastique (emballage secondaire) Sachet rouge pour les prélèvements urgents Cartouche du pneumatique ou mallette rigide ou semi-rigide (emballage tertiaire)	Manuel de prélèvement Prélèvement en vue d'un examen biologique (LAB-PR-002) Conservation et transport des échantillons biologiques (LAB-PR-001) procédure spécifique au laboratoire : Réception des prélèvements (LAB-PR-PRE-001),
---	--

	Nom - Fonction	Date	Visa
Rédacteur	I. JEUDY – RAQ laboratoire	19/03/18	<i>Signé</i>
Vérificateur	C. GALOPIN – ingénieur qualité risques	19/03/18	<i>Signé</i>
Approbateurs	L. LAIGNEL – Coordinatrice générale des soins	23/03/18	<i>Signé</i>
	S. SACHOT-OLLIVIER – Biologiste responsable LBM	20/03/18	<i>Signé</i>
Approbation par la cellule qualité et risques pour mise en application le			10/04/18

LAB-MO-001	Transport des échantillons provenant des services de la cité sanitaire vers le centre de tri du laboratoire	Version 5	Page 1 sur 3
------------	---	-----------	--------------

1. Prélèvements effectués dans les salles de prélèvements du laboratoire

S'il s'agit d'une urgence, la secrétaire le signale au préleveur.

Les préleveurs du laboratoire apportent les sachets d'échantillons au centre de tri du laboratoire.

Cf. logigramme ci-après (page suivante)

2. Prélèvements effectués dans les services de soins de la cité sanitaire

Le transport des prélèvements depuis les services de soins vers le laboratoire se fait, 7/7 jours et 24/24 heures, par pneumatique (obus propulsé par air soufflé).

- Aux heures d'ouverture du laboratoire, l'arrivée des obus se situe au centre de tri.
- Aux heures de garde, l'arrivée des obus se situe dans le laboratoire d'hématologie-biochimie.

Les flacons d'hémoculture devront être envoyés avec leur bon spécifique dans un sachet de transport (ne pas mettre dans le même sachet de transport tubes et flacons d'hémoculture).

Dans la mesure du possible, séparer les prélèvements de microbiologie dans des sachets de transport différents, lorsque les bons de demande sont différenciés (ECBU et Hémocultures par exemple).

3. Prélèvements effectués en consultations externes

Si le transport des prélèvements est confié au patient par le personnel de soins, il convient d'informer le patient de la situation géographique du laboratoire, de la nécessité d'apporter les échantillons rapidement et de les remettre en main propre à un membre du personnel du LBM.

Cf. logigramme ci-après (page suivante)

4. Solution dégradée en cas de panne du pneumatique

Les prélèvements devront être acheminés par le personnel des services de soins à la réception du laboratoire pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Du lundi au vendredi 8h-17h, samedi : 8h-13h30 et dimanche et jours fériés : 8h-11h30.

En dehors de ces horaires, le soignant prévient le laboratoire :

- soit par téléphone au 285125 ou au 285219,
- soit par l'interphone situé à l'entrée du laboratoire.

Le personnel de garde du LBM vient chercher les prélèvements.

